



Association Terre et Cité

Villa Sainte Christine
Place du Général de Gaulle
91370 Verrières le Buisson
Téléphone : 01 60 11 33 93
E-mail : contact@terreetcite.org

*en CDT
J. Beuhle
S. Rannall*

*lecture prof de
regul*

DESIGNATION	MT	COMTE
SJF		
Dir. Lab		
Ch. Cap		
Ch. Cap		
Ch. Cap		
BAR		
BAP		
Ch. Cap		
M. Sp. C. E. N.		
COM		



Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Île-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc
B.P. 111
78153 Le Chesnay Cedex
Tél. : 01.39.23.42.00
E-mail : accueil@ile-de-france.chambagri.fr

Au Chesnay, le 31 juillet 2013

Monsieur Jean Daubigny
Préfet de la Région Île-de-France
Préfecture de Paris et d'Île-de-France
5 rue Leblanc
75015 Paris



Objet : Contrat de Développement Territorial du Plateau de Saclay
N/réf : SJF 2013-72/LDM/IG

Monsieur le Préfet,

Nous tenons à vous faire part de notre inquiétude concernant l'avancement du Contrat de Développement Territorial Paris-Saclay Territoire Sud. Ce CDT jouera un rôle structurant pour l'aménagement du plateau de Saclay dans les décennies à venir. Il nous semble donc essentiel de prévoir suffisamment de temps pour une réelle concertation avec les acteurs locaux.

Or, contrairement aux démarches menées sur d'autres territoires de notre région, le projet de CDT Paris-Saclay Territoire Sud n'a à ce jour fait l'objet d'aucune concertation avec les acteurs locaux.

Une consultation du comité consultatif de l'Établissement public de Paris-Saclay était prévue au cours du mois de juin dernier, mais la réunion a été annulée sans précision quant à son report.

Le projet de CDT devant faire l'objet d'une réunion du comité de pilotage en votre présence le 2 septembre prochain, nous regretterions vivement qu'il n'ait à cette date fait l'objet d'aucune consultation locale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Thomas JOLY
Président de Terre et Cité

Christophe HILLAIRET
Président de la Chambre
interdépartementale d'Agriculture
d'Île-de-France



10-23 3/1 2013 11 8
mél 19/11/13 13

AMIS DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE

Monsieur Jean Daubigny
Préfet de la Région Ile-de-France
Préfecture de Paris et d'Ile-de-France
5 rue Leblanc, 75015 Paris

Copie : EPPS

Objet : Concertation pour la mise en place du Contrat de Développement Territorial Paris-Saclay Territoire Sud

Monsieur le Préfet,

Notre association s'est fortement investie dans les débats et les différentes étapes de concertation dans tous les projets concernant le plateau de Saclay et nous siégeons au Comité Consultatif de l'EPPS parmi les deux représentants des associations environnementales.

À ce titre, nous souhaitons exprimer notre inquiétude sur le processus en cours pour établir le CDT Paris-Saclay Territoire Sud. En effet, ce document, structurant pour l'avenir de ce territoire, ne fait l'objet d'aucune concertation, contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres territoires et malgré notre demande répétée en Comité Consultatif de l'EPPS. Ce comité n'avait d'ailleurs pas plus été consulté sur le SDT établi en janvier 2012 et plusieurs réunions où le CDT était à l'ordre du jour ont été annulées ou remplacées par des sujets secondaires.

En prévision de la réunion du Comité de Pilotage du 2 septembre prochain, nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité de mettre en place une véritable concertation, attendue par tous les acteurs locaux et justifiée par l'ampleur des enjeux et l'impact des engagements du CDT sur l'évolution à long terme de ce territoire.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et en vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Bièvres, le 28 août 2013

Olivier Lucas
président